

DÉCLARATION CONGÉS REPOS

DÉLÉGATION SUD-RAIL CSE FRET DU MARDI 28 AVRIL 2020 !!

Monsieur le Président,

SUD-Rail n'ira pas par quatre Chemins, ce que vous demandé aux cheminots du FRET, notamment ceux à la production est une honte, leurs voler cinq jours alors qu'ils sont au front est inadmissible et que dire des agents en garde d'enfant sur décision de l'état.

Depuis le commencement de la crise, bon nombre de nos collègues s'inquiètent et se demandent si les questions économiques ne l'emportent pas sur la mise en oeuvre de tout ce qui est faisable pour assurer la santé et la sécurité des cheminots.

Votre décision unilatérale de prélever des jours de repos à l'ensemble des cheminot-e-s à peine les ordonnances gouvernementales éditées, lève tous les doutes. Ce sera bien aux salarié-e-s de payer la crise. Alors que le manque d'anticipation et de prévention de la direction depuis le début de l'épidémie est criant que ce soit dans l'organisation du travail, les applications désordonnées des consignes ou bien tout simplement la distribution d'équipements de protections pour les agents exposés.

Vous êtes bien plus réactifs dès lors qu'il s'agit de pénaliser les cheminot-e-s à statut ou contractuel-le-s. Votre choix d'imposer des directives de manière unilatérale dans l'opacité et avec l'absence de préparation ne permettent absolument pas de garantir une application uniforme et une égalité de traitement pour l'ensemble des agents et se trouve être une source d'inquiétude légitime. Ces premiers constats nous amènent à revendiquer l'abandon de cette mesure unilatérale de ponction de repos 35h à hauteur de 5, cette mesure venant s'ajouter à la baisse du salaire net versé aux cheminots.

Nous considérons que cette mesure unilatérale n'a pas vocation à être accompagnée par les organisations syndicales et nous tenons à vous mettre en garde sur les mesures discriminatoires qui verraient certaines catégories de cheminots être fortement pénalisées. Croyez-vous que les agents vont être compréhensifs ? En tout cas, nous qui les côtoyons n'avons pas les mêmes retours.

Encore une fois à FRET, vous leur demandez d'assurer un plan de transport élevée malgré la pandémie et vous leur demandez un effort de solidarité, et puis quoi encore ? Jusqu'où, allez-vous aller ? Quels efforts allez-vous encore demander à ces agents ?

Sous l'insistance des élus SUD-Rail, vous avez enfin pris en considération, mais beaucoup trop tardivement, l'aberration de la situation, sauf que votre encadrement très discipliné sur ce sujet à bien fait comprendre aux collègues le premier jour de la note de poser ces 5 jours, sinon ils seraient imposés.

Par contre ils se sont bien cachés de diffuser le délai supplémentaire et d'appliquer la notion de nécessité de service, si bien qu'à l'arrivée de la note RH du 17 avril tous les agents avaient déjà posé et même pour une partie pris ces jours.

Encore une fois nous demandons de rendre ces jours aux agents qui sont indispensables pour

faire tourner l'entreprise dans cette période difficile, ce ne serait qu'un juste retour des choses.

Nous soulignons ici l'incohérence de vos discours, FRET est indispensable, d'utilité publique et il faut faire toujours plus de sacrifices. Ces cheminots qui sont sur le terrain depuis le Dimanche 15 Mars 2020 n'ont pas été assez solidaires à votre gout ?

La vision et la politique d'une entreprise qui se revendique exemplaire et solidaire en cette période de crise sanitaire ne peut se traduire uniquement par l'effort de ses salarié-e-s, cela doit aussi se traduire par des actes et du soutien !

La délégation SUD-Rail au CSE FRET.

Documents à télécharger

 [\[TRACT\] FRET DÉCLARATION CONGÉS REPOS DÉLÉGATION SUD-Rail CSE FRET](#)